

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION  
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 9**

Régie de l'énergie
DOSSIER: <i>R-3610-2006</i>
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: <i>11 Déc. 2006</i>
Pièces n°: <i>B-62</i>

**Engagement 9 :**

E-9 (HQD) : Expliquer les raisons pour lesquelles le Distributeur a présenté des écarts favorables entre les frais corporatifs réels deux mille cinq (2005) des Ressources humaines par rapport aux frais corporatifs budgétés et si le Distributeur prévoit, pour l'année deux mille six (2006), des écarts favorables entre les frais corporatifs réels de deux mille six (2006) des Affaires corporatives et des Ressources humaines par rapport aux frais budgétés (demandé par OC) . . . . . 245

**Réponse à l'engagement 9 :**

Les dépenses réelles d'Hydro-Québec pour l'année 2005 ont été de 2 M\$. Elles sont inférieures au budget établi à 6,1 M\$. Les dépenses réelles de l'année 2005 ont été moins élevées en raison notamment du plan de relève de la main-d'œuvre, qui présente un écart favorable d'un peu plus de 2 M\$; aussi, l'ensemble des autres charges d'exploitation présente un écart favorable d'un peu plus de 2 M\$ par rapport au budget.

Les prévisions des frais corporatifs pour l'année 2006 ont été déterminées selon les informations disponibles au moment du dépôt du dossier tarifaire. Les résultats réels seront connus au terme de l'exercice financier. Les frais corporatifs réels 2006 des Affaires corporatives et des Ressources humaines seront divulgués dans le prochain dossier tarifaire du Distributeur.